



Signature des documents par le Ministre de la Santé et le Représentant de l'OMS par intérim dans le cadre du projet

[CERF](#)

, l'OMS a procédé à la remise de médicaments essentiels – notamment des antipaludéens, des antibiotiques et des antiseptiques – à la Centrale d'achat de matériel et de médicaments essentiels (CAMME) qui a eu lieu le samedi 29 novembre 2014.

La cérémonie a vu la participation de Son Excellence le Ministre de la Santé, le Dr Kassim Issak Osman, du Représentant de l'OMS par intérim, le Docteur Houda Langar, du Directeur de la CAMME, le Dr Hassan Abdourahman ainsi que du personnel de l'OMS, de la CAMME et du Ministère de la Santé.

Une partie de ces médicaments, dont la valeur totale s'élève à 311 000 dollars US, soit l'équivalent de 55 000 000 de francs Djibouti, a été distribuée dans les centres de santé des régions de l'intérieur du pays afin d'approvisionner ces centres pour éviter toute rupture.

Dans son discours, le Dr Langar a indiqué que « les efforts sans cesse accrus du Gouvernement de Djibouti, à travers le Ministère de la Santé, pour améliorer l'état de santé de la population djiboutienne ont permis d'enregistrer des progrès en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et méritent d'être renforcés. C'est pourquoi l'OMS a mobilisé des ressources, dans le cadre du projet CERF, pour contribuer au renforcement de la disponibilité des médicaments essentiels qui constitue un des six piliers indispensables d'un système de santé performant ».

Par ailleurs, le Ministre de la Santé a tenu à remercier l'OMS pour ce don de médicaments qui sera d'une importance capitale pour les populations qui en ont le plus besoin.

Friday 19th of April 2024 03:25:30 AM